

# Comité de défense des usagers de l'eau : 20 ans d'actions au service des Castrais

Publié le 02/03/2017 à 03:48, Mis à jour le 02/03/2017 à 07:52



*Monique Maynadier et Noël Legaré sont satisfaits du chemin parcouru mais restent vigilants. / Photo DDM Br. M.*

De la remise en cause de la privatisation de l'eau il y a 20 ans au tarif social de l'eau aujourd'hui, on ne pourra pas dire que le comité de défense des usagers de l'eau à **Castres** aura été inactif. Il en a coulé de l'eau sous les ponts depuis la création de cette association qui vient de fêter ses 20 ans à l'occasion de son assemblée générale qui s'est tenue il y a quelques jours.

Car c'est son action qui a fait qu'aujourd'hui la ville dispose d'une régie municipale pour la gestion de l'eau et de l'assainissement. «Un très bel outil», lâche Monique Maynadier, la présidente, qui siège justement au sein du conseil d'administration de la Castraise de l'eau. «Et on a une voix délibératrice, c'est très rare, voire unique en France», ajoute Noël Legaré, vice-président, inlassable défenseur d'un service public de l'eau géré dans les règles, qui avait mis à jour, avec ses camarades, l'illégalité du prix de l'eau à Castres en faisant condamner La Lyonnaise des eaux qui répercutait l'amortissement d'un droit d'entrée versé à la commune tarnaise sur les seuls usagers de l'eau. Une vigilance qui a ensuite ouvert la porte à une succession d'événements qui ont conduit l'actuel maire de Castres Pascal Bugis à rompre le contrat avec cette multinationale et à créer une régie municipale qui «n'a pas de dividendes à verser» et qui fait donc payer le juste prix aux usagers. Une action qui a d'ailleurs fait des petits un peu partout en France. «On avait l'impression de prêcher dans le désert au départ», se souvient Noël Legaré qui a ensuite été sollicité par d'autres comités de défense des usagers de l'eau aux quatre coins de la France. Et aujourd'hui, les membres de cette association se réjouissent du fonctionnement de la Castraise de l'eau «qui s'est bien développée avec un personnel compétent soucieux de rendre un service de qualité». Et après avoir mis ce coup de pied dans la fourmière il y a 20 ans, le rôle du comité est de rester vigilant et d'apporter ses idées et ses conseils. Comme celui concernant l'application du tarif social de l'eau, via un chèque-eau, mis en place par le maire récemment. «On est satisfait car c'était sous cette forme qu'on souhaitait qu'il soit créé pour garantir l'égalité de tous les usagers», explique Monique Maynadier qui avec Noël Legaré sont la preuve que l'engagement citoyen n'est pas qu'une utopie.

*Br. M.*